

# VIDE GRENIER - BROCANTE

Parking et salle de la GRAVE à LUZECH - 46140

## Le DIMANCHE 18 AOUT de 8 heures à 18 Heures

**PARTICIPATION à UNE VENTE au DEBALLAGE**  
 (Retourner le bulletin signé aux organisateurs avec le règlement à:)

**Mr Christian MIRON**

**USL RUGBY**

**2A - Chemin des Condamines - 46090 - PRADINES**

**Tel : 06-03-61-62-80**

(Référence réglementaires : Article R321-9 et R321-10 du code Pénal)

Je soussigné(e), (nom,) .....prénom).....

né(e) le .....à.....

Domicilié(e) (adresse complète).....

N° Téléphone :.....N° Portable :..... Adresse mail :.....

**Je réserve un emplacement pour *Dimanche 18 AOUT 2019***

### RENSEIGNEMENTS REGLEMENTAIRES et OBLIGATOIRES :

- **Pour les amateurs** : Précisez la Nature et le numéro de la pièce d'identité soit :

Carte d'identité N° :..... Passeport N° :.....

Permis de conduire N° :..... Délivré par ..... Le.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

- **Pour les professionnels** : Précisez le numéro RCS soit :

Numéro d'immatriculation au RCS :.....

Référence du récépissé de déclaration au CFE ou à L'INSEE :.....

Délivré par ..... Le.....

**Ci-joint le règlement de 10 € pour l'emplacement de 10 m<sup>2</sup> sur parking extérieur chèque N° \_\_\_\_\_**  
*Chèque libellé à l'ordre de : UNION SPORTIVE LUZECHOISE RUGBY*

**Ci-joint le règlement de 15 € pour l'emplacement de 10 m<sup>2</sup> dans la salle sportive chèque N° \_\_\_\_\_**  
*Chèque libellé à l'ordre de : UNION SPORTIVE LUZECHOISE RUGBY*

**Ci-joint le règlement de 15 € pour l'emplacement de 20 m<sup>2</sup> sur parking extérieur chèque N° \_\_\_\_\_**  
*Chèque libellé à l'ordre de : UNION SPORTIVE LUZECHOISE RUGBY*

**Ci-joint le règlement de 20 € pour l'emplacement de 20 m<sup>2</sup> dans la salle sportive chèque N° \_\_\_\_\_**  
*Chèque libellé à l'ordre de : UNION SPORTIVE LUZECHOISE RUGBY*

Fait à ..... le.....

Signature :

Cette attestation devant être remis à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation